

**Sujet :** [INTERNET] Projet de centrale agrisolaire à Berrac

**De :**

**Date :** 03/10/2022 11:47

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Merci de respecter mon anonymat

Monsieur le Commissaire enquêteur

Ayant une résidence secondaire à Lectoure depuis 15 ans, je parcourre avec ma famille et mes amis la merveilleuse campagne gersoise et découvre avec bonheur le patrimoine historique et architectural qu'elle recèle

Le projet de parc photovoltaïque prévu à Berrac m'interpelle sur plusieurs points:

-L'importance de la surface concernée dénaturant le paysage

-L'implantation en bordure immédiate d'un site inscrit aux Monuments Historiques

-Un intérêt écologique et économique à prouver (masse de béton enfouie dans le sol, utilisation de métaux rares, recyclage en fin de vie, fourniture électrique intermittente)

-Dévalorisation du patrimoine immobilier des riverains

Au vu de ces inconvénients, j'émet un avis très défavorable à la réalisation de ce projet en l'état

Cordialement